

# BULLETIN MUNICIPAL 2018

PÔLE NORD

Père Noël

Commune de  
**ONTLEBON**

BONNE ANNÉE



Crédits photos couverture :

Son et Lumières 2017

AcroFly

Illuminations et Décorations Noël  
2017



# SOMMAIRE

|  |       |
|--|-------|
| - Vœux de la Municipalité                  | p. 4  |
| - Éditorial de Madame le Maire             | p. 5  |
| - Actions municipales                      | p. 7  |
| - État civil                               | p. 19 |
| - Vie associative                          | p. 21 |
| - Sport                                    | p. 31 |
| - Culture et traditions                    | p. 34 |
| - Vie citoyenne                            | p. 39 |
| - Communauté de Communes du Val de Morteau | p. 41 |
| - Syndicat Mixte du Pays Horloger          | p. 42 |
| - Bonus !                                  | p. 45 |



## **VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**

Tous les Belmontois(es) sont cordialement invités à la cérémonie des vœux de la municipalité,

**Samedi 13 janvier 2018 à 11 heures  
à la salle des Jardins, dans les locaux du Cloître.**

Madame le Maire, Catherine ROGNON, et les membres de l'équipe municipale  
Présenteront le bilan 2017 et les perspectives 2018.

Un vin d'honneur sera servi, permettant de prolonger cette rencontre de façon conviviale.

Nous vous attendons nombreux.

Madame, Monsieur, chère(s) ami(e)s,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous, c'est pour moi le moment de dresser le bilan des réalisations en cours et à venir et vous présenter les événements de l'année 2017 et les perspectives 2018.

## Bâtiment

Rénovation de l'école de Derrière-le-Mont, création d'un appartement destiné à la location

Salle des fêtes : remplacement du mobilier pour une utilisation pratique et confortable

Accessibilité des bâtiments publics : réalisation d'un échéancier en collaboration avec l'APAVE et travaux pour la 1<sup>ère</sup> phase.

## Eau

La compétence eau qui devait être transférée à la Communauté de Commune est devenue une compétence facultative, nous gardons la main sur la gestion de notre eau.

Nous venons de connaître une année avec un fort déficit en hydrométrie. Nous devons, malgré la pluie et la neige de ces dernières semaines, rester vigilants quant à notre utilisation de l'eau.

La programmation pour le printemps 2018 de la réfection du réseau d'adduction d'eau potable pour le secteur Bellevue, sur le Fourg, la Chapelle.

## Voirie

La création d'un parking covoiturage derrière le cloître pour éviter l'encombrement de la place des Minimes réservés à un stationnement destinés : aux écoles, périscolaire, crèche, commerces de proximité, office religieux.

« La sécurisation de la traversée du village reste une de nos priorités ». C'est la phrase 1 de ce programme qui sera réalisée « rue de la Vigne ».

Le lotissement Champ Prouvet, mise en route de l'éclairage et finalisation de la voirie dans son ensemble.

## Scolaire

Une quatrième classe de maternelle (pour répondre à la hausse constante des effectifs) a été mise en fonctionnement à la rentrée de septembre 2018.

Le marquage des parkings des Minimes donne satisfaction aux parents.

Après une concertation entre municipalité, enseignants, parents d'élèves, nous reviendront à la semaine à 4 jours dès la prochaine rentrée scolaire.

## Urbanisme

La dernière étape de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se finalise avec l'enquête publique terminée début décembre 2017.

Après avoir pris en compte les avis formulés par les services de l'État, les observations du public et le rapport du commissaire enquêteur, le PLU final sera proposé à l'approbation du Conseil Municipal.

## Voie douce Morteau – Montlebon

Dans le cadre des études préalables à la rénovation des ouvrages d'art de la RD 48 entre Morteau et Montlebon, le Conseil Départemental du Doubs a intégré, à la demande des communes de Morteau et de Montlebon et de la Communauté de Communes du Val de Morteau, une option pour la création d'une surlargeur de 2 mètres sur le côté droit en venant de Morteau de chacun de ces ponts, permettant la réalisation future d'une voie douce pour les piétons et les cycles.

Le projet de rénovation des ouvrages d'art est aujourd'hui prêt à être engagé par le Département, en deux phases de travaux, sur 2019 et 2020. Les travaux seront réalisés en demi-chaussée, afin de ne pas couper

la circulation.

La création de surlargeurs est primordiale dans la perspective de la création d'un cheminement le long de la RD 48. Ce cheminement répond à des enjeux de sécurisation des déplacements piétons, assez nombreux le long de la RD 48. Il constitue également une variante de raccordement du Chemin des Rencontres vers la ville de Morteau, chemin inscrit dans le contrat de station de la Communauté de Communes du Val de Morteau.

## Le SCoT du Pays Horloger

(Schéma de Cohérence Territoriale) est un document de planification intercommunale qui sert de cadre de référence pour les politiques d'habitat, de déplacement, de développement commercial, d'environnement et d'organisation de l'espace. En matière d'économie, bien que le facteur frontalier soit très présent sur notre territoire, il est important de privilégier l'économie locale. L'agriculture est aussi un élément important du territoire.

## Associations, sports

Comme toujours, notre village est très dynamique. L'émouvant Son et Lumière a rencontré un énorme succès et a mis en valeur une période sombre de notre histoire.

Les fêtes des hameaux contribuent à resserrer les liens entre la population.

Au niveau sportif, il me convient de vous rappeler le très beau parcours du FCMM en coupe de France, bravo à eux, ils n'ont pas démerité et se sont inclinés honorablement contre Pontarlier, dans des conditions climatiques pas faciles. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite du championnat.

Nous comptons de nouvelles associations belmontoises, musique, danse, modélisme.

Notre commune n'oublie pas la jeunesse, nous avons un projet de terrain multisports.

Nous espérons que celui-ci pourra voir le jour prochainement.

Les projets ne manquent pas mais la diminution des dotations d'État et l'incertitude relative à la taxe d'habitation entre autres, nous obligent à la prudence et à la vigilance.

Au nom de l'équipe municipale, je vous remercie tous et toutes pour le travail accompli, que ce soit :

Les entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs qui contribuent à l'économie de notre territoire,

Les associations culturelles et sportives qui sont un élément indispensable de Montlebon,

Tous les services publics associés et notamment les services de secours et de sécurité pour leurs conseils, leur écoute et leur surveillance,

Les employés des services communaux, qui par leur travail permettent le bon fonctionnement de notre collectivité et offrent à nos concitoyens un service de qualité.

Je vous rappelle que l'ambition de notre équipe est avant tout de servir l'intérêt général.

Nous avons une pensée pour tout ceux et celles qui nous ont quitté en 2017 et également ceux qui souffrent et que les aléas de la vie n'épargnent pas.

Je vous donne rendez-vous le 13 janvier prochain lors de la cérémonie des vœux, vous êtes tous les bienvenus.

Au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal de Montlebon, je vous présente mes vœux de santé, bonheur et d'espérance pour vous-même et vos familles.

Belle et bonne année 2018.

**Catherine ROGNON**

**Maire de Montlebon**

## COMMISSION BÂTIMENT

### Inauguration des salles associatives et de la salle d'honneur du cloître :

Le 9 septembre dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer ces nouveaux locaux en présence d'un représentant de la Sous-préfecture, de nombreux élus locaux, de dirigeants d'entreprises et de représentants d'associations.

Cette journée fut l'occasion de faire découvrir à tous ceux qui le souhaitent cette réhabilitation ayant eu pour double objectif tout d'abord de restaurer cette aile du cloître fortement dégradée et transformée au cours du temps, mais aussi et surtout de mettre à la disposition des associations et des élus des lieux adaptés à leurs fonctions ou activités.

Nous renouvelons ici nos remerciements aux entreprises, au personnel communal, aux financeurs et aux élus qui nous ont permis de mener à bien ce projet.



### Travaux dans l'ancienne école de Derrière-le-Mont :

Comme nous l'avions annoncé lors du précédent bulletin, un appartement type F3 bis est en cours de création dans les locaux du rez-de-chaussée qui abritaient la micro-crèche. Les travaux ont débuté à la rentrée, la configuration actuelle est conservée, seule une salle de bain est à aménager. Le travail de nettoyage et de peinture est assuré par les employés

municipaux. La mise en location est prévue au cours du printemps.

### Mobilier salle des fêtes :

De nouvelles tables et chaises robustes et confortables sont mises à disposition à la salle Saint Louis. Au vu de l'importance de l'investissement le règlement de location a été réactualisé ; il stipule dorénavant le prix de remplacement des éléments de mobilier en cas de dégradation.



### Fibre optique :

Suite à la réunion d'information sur la fibre optique, nous avons pris l'option de faire raccorder dans un premier temps les ateliers municipaux et si l'essai s'avère concluant, l'école et la mairie seront également reliées à la fibre.



# COMMISSION BOIS ET FORÊT

## Gestion de la forêt communale de Montlebon

Surface : 319,56 ha

Pourcentage de surface boisée :

Épicéa commun : 29%

Hêtre : 9%

Sapin pectiné : 62%

La commune est propriétaire de la forêt communale. Elle décide des orientations stratégiques pour sa forêt, approuve l'aménagement forestier, décide des programmes de coupe, de la destination et du mode de vente des bois.

L'ONF élabore et propose l'aménagement. Elle veille à son application et encadre la gestion courante. Elle prépare (martelage, identification des parcelles) et met en vente les bois. Elle propose le programme annuel des travaux et veille à leur cohérence avec l'aménagement.

L'actuel document d'aménagement de la forêt communale a pris effet le 1/01/2013 et se poursuit jusqu'au 31/12/2032.

Document de gestion, l'aménagement forestier conduit l'action des forestiers. Élaboré après une étude de terrain adaptée aux enjeux de la forêt, l'aménagement expose l'état des lieux, définit les objectifs à long terme et établit un programme d'action sur 20 ans.



Photo : Acrofly

# COMMISSION EAU

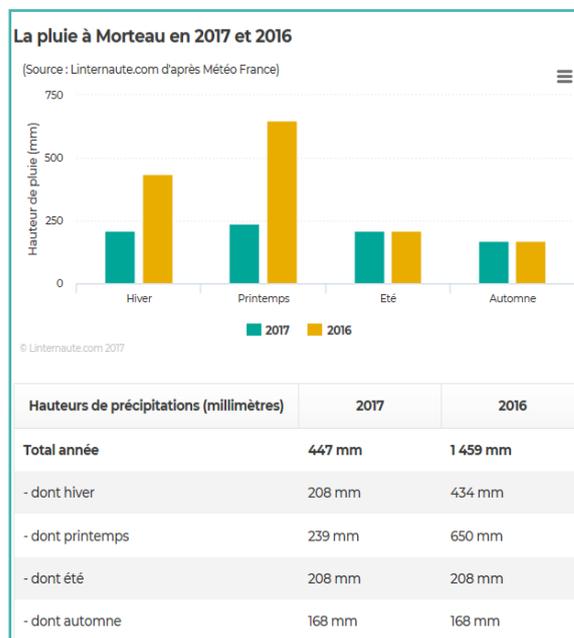
## Année 2017 pluviométrie faible et ses conséquences :

Cette année restera comme une année faible en précipitations, en témoigne le comparatif avec l'année 2016 pour le Val de Morteau (voir graphique ci-contre, source météo France).

Le manque de pluie a nécessité via un arrêté préfectoral très tôt dans l'année, de restreindre l'utilisation de l'eau (remplissage des piscines, lavage des véhicules, arrosage des pelouses, etc.) pour préserver nos réserves dans les nappes phréatiques.

**Nous devons rester vigilants car le déficit est toujours présent et chaque petit geste compte.**

Il en est de la responsabilité de chacun, nous pourrons ainsi éviter de vivre la situation des habitants de Pontarlier où **1 puits de captage est à l'arrêt** depuis plusieurs semaines et l'autre en dessous du seuil critique.



## Qualité de l'eau :

Comme chaque année une analyse complète est réalisée par un organisme indépendant pour contrôler la qualité de l'eau distribuée à nos administrés.

Les tests du 28 août 2017 sont conformes aux exigences imposées. Vous pouvez retrouver la totalité des résultats sur le site du ministère chargé de la santé.

| Paramètres analytiques              |               |                   |                      |
|-------------------------------------|---------------|-------------------|----------------------|
| Paramètre                           | Valeur        | Limite de qualité | Référence de qualité |
| Ammonium (en NH4)                   | <0,01 mg/L    |                   | ≤ 0,1 mg/L           |
| Aspect (qualitatif) *               | 0             |                   |                      |
| Bact. aér. revivifiables à 22°-68h  | 1 n/mL        |                   |                      |
| Bact. aér. revivifiables à 36°-44h  | 0 n/mL        |                   |                      |
| Bact. et spores sulfito-rédu./100ml | 0 n/100mL     |                   | ≤ 0 n/100mL          |
| Bactéries coliformes /100ml-MS      | 0 n/100mL     |                   | ≤ 0 n/100mL          |
| Chlore libre *                      | <0,06 mg/LCl2 |                   |                      |
| Chlore total *                      | <0,06 mg/LCl2 |                   |                      |
| Conductivité à 25°C                 | 472 µS/cm     |                   | ≥200 et ≤ 1100 µS/cm |
| Couleur (qualitatif) *              | 0             |                   |                      |
| Entérocoques /100ml-MS              | 0 n/100mL     | ≤ 0 n/100mL       |                      |
| Escherichia coli /100ml -MF         | 0 n/100mL     | ≤ 0 n/100mL       |                      |
| Odeur (qualitatif) *                | 0             |                   |                      |
| Saveur (qualitatif) *               | 0             |                   |                      |
| Température de l'eau *              | 19 °C         |                   | ≤ 25 °C              |
| Turbidité néphélobimétrique NFU     | 0,06 NFU      |                   | ≤ 2 NFU              |
| pH                                  | 7,7 unitépH   |                   | ≥6,5 et ≤ 9 unitépH  |

## Travaux sur le réseau d'eau :

La conduite reliant la rue de Bellevue au bas de la rue de la Chapelle fera l'objet d'un remplacement. Pour éviter de devoir stopper le chantier à tout moment en raison des conditions climatiques (gel, neige...) et pour des raisons de sécurité (tranchées) il a été décidé de reporter ces travaux au printemps.

Bien que le dossier soit complet, leur financement comporte cependant encore quelques inconnues concernant les subventions : Le montant exact et la baisse globale par rapport aux aides que l'on pouvait prétendre il y a de ça encore 2 ou 3 ans

# COMMISSION VOIRIE

## Parking frontaliers

Plusieurs parkings ayant été créés sur notre communauté de commune, notre village n'a pas dérogé à la règle ; un parking se situant entre le terrain synthétique et le cloître a vu le jour. Nous espérons que celui-ci incitera au covoiturage.



## Sécurisation de la traversée de Montlebon

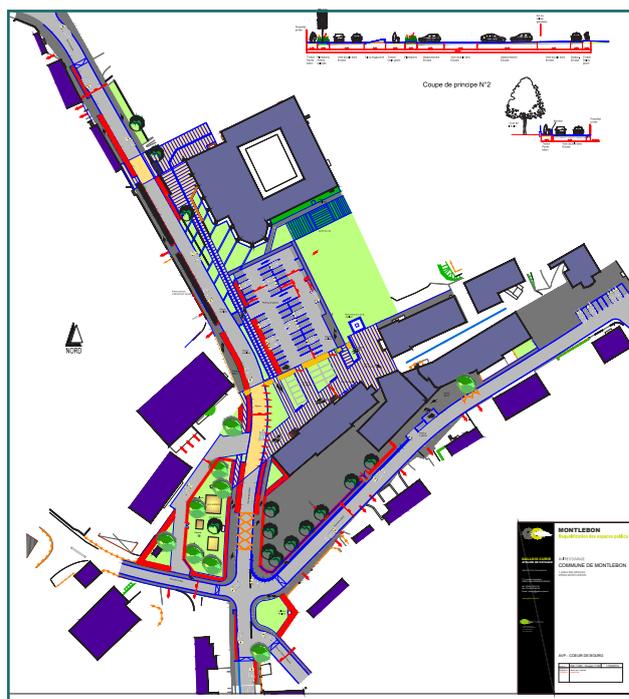
La sécurisation de la traversée de Montlebon reste une de nos priorités, nous avons pour cette année, essayé de faire au mieux pour inviter le flux des véhicules frontaliers à ralentir, avec la pose de coussins berlinois. Ce système n'est pas irréprochable nous le savons, mais avec les baisses de dotation de plus en plus importante de l'état, notre dossier de sécurisation est à revoir ainsi que nos objectifs.

La sécurisation de la rue de la Vigne fait partie de ces priorités, les travaux débiteront, si tout va bien, début de l'été 2018 et se termineront pour la rentrée de septembre.

Cela nous permettra de créer un trottoir, de revoir l'éclairage, la plantation de nouveaux arbres au niveau de la cour d'école et son enrobé ainsi que la grille périphérique. Le parking foot de la chaufferie seront intégrés à ces travaux.

## Voirie

Au début du printemps 2018, une carte de l'état des lieux de nos voiries devrait voir le jour. Nous devons prioriser le chiffrage et planifier la réfection de ces routes sur les trois prochaines années.



## Lotissement Champ Prouvet

L'éclairage sera implanté sur le lotissement

Champ Prouvet avec sa mise en fonction fin décembre, nous nous réjouissons que le déplacement des habitants dans ce secteur soit enfin sécurisé.

Merci à toute la commission pour le travail effectué durant cette année !



# COMMISSION

## SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

### LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE 2018

**MATERNELLE** • 98 enfants au total

|                   |    |
|-------------------|----|
| Petite section :  | 35 |
| Moyenne section : | 27 |
| Grande section :  | 36 |

Il y a des classes avec niveau double. Deux enfants de la classe UETED sont accueillis régulièrement à la maternelle.

**CLASSE UETED** • 7 enfants.



**PRIMAIRE** • 134 enfants.

|       |    |
|-------|----|
| CP :  | 26 |
| CE1 : | 29 |
| CE2 : | 36 |
| CM1 : | 14 |
| CM2 : | 29 |

Il y a des cours avec des niveaux doubles et une classe avec 3 niveaux (CP, CE1, CE2). Un enfant de la classe UETED est accueilli régulièrement.

### LES RYTHMES SCOLAIRES : RETOUR A LA SEMAINE À 4 JOURS

Le retour à la semaine à 4 jours est acté à compter de la prochaine rentrée scolaire (septembre 2018).

Une réunion a eu lieu le 14 novembre 2017 avec les représentants du conseil d'école, les enseignants, Familles Rurales et la commission scolaire. Différentes hypothèses d'horaires ont été évoquées ; celle retenue semble être la mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

8h30-11h45

13h30-16h15

Il n'y a pas d'école le mercredi

Une enquête est en cours de dépouillement afin de réorganiser l'accueil de loisirs en soirée et le mercredi toute la journée.

### RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING PLACE DES MINIMES

La réorganisation du parking place des Minimes, qui dessert le groupe scolaire, la salle des fêtes et la maison de l'enfance, offre pleinement satisfaction aux usagers. Il reste à revoir l'aménagement de la rue de la Vigne dont les travaux seront programmés courant l'année 2018.



## LA CABANE AUX LOISIRS

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert de la façon suivante :

Du lundi au vendredi

6h30 – 8h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

11h45 – 13h30 et 15h30 – 18h

Mercredi

11h30 – 18h

Durant les semaines d'ouverture des vacances scolaires, l'accueil de loisirs est ouvert en continu de la manière suivante :

6h30 – 18h du lundi au vendredi

L'accueil de loisirs est fermé pendant toutes les vacances de Noël.

Il reste ouvert la deuxième semaine de chaque « petites vacances » (Toussaint, hiver et printemps). Il est également ouvert durant 15 jours au début juillet et 15 jours fin août, avant la rentrée scolaire.

Permanence (hors vacances scolaires) :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 9h00 et de 16h00 à 17h30

En dehors de ces horaires, possibilité de prendre rendez-vous.

Familles Rurales

Site de Montlebon

7 bis place des Minimes

25500 MONTLEBON

Téléphone : 03.55.33.03.78

mail : [montlebon@famillesrurales.org](mailto:montlebon@famillesrurales.org)



# ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU PÉRISCOLAIRE DEPUIS 2016

| Périscolaire 2016 | effectifs moyen en septembre | effectifs moyen en octobre | effectifs moyen en novembre | effectifs moyen en décembre |
|-------------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Matin             | 18,8                         | 17,2                       | 22,2                        | 24,1                        |
| Midi              | 77,6                         | 77,2                       | 82,9                        | 85,8                        |
| TAP               | 36,4                         | 35,6                       | 39,4                        | 39,6                        |
| Soir              | 20,1                         | 21,1                       | 22                          | 21,9                        |

| Comparaison Sept 2016 - Sept 2017 |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Périscolaire                      | effectifs moyen en septembre 2016 | effectifs moyen en septembre 2017 |
| Matin                             | 18,8                              | 31,5                              |
| Midi                              | 77,6                              | 95,56                             |
| TAP                               | 36,4                              | 48,8                              |
| Soir                              | 20,1                              | 27,6                              |

| Périscolaire 2017 | effectifs moyen en janvier | effectifs moyen en février | effectifs moyen en mars | effectifs moyen en avril | effectifs moyen en mai | effectifs moyen en juin-juillet | Périscolaire | effectifs moyen en septembre |
|-------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------------|--------------|------------------------------|
| Matin             | 21,2                       | 25,2                       | 24,6                    | 21,6                     | 25,7                   | 24,5                            | Matin        | 31,5                         |
| Midi              | 78,9                       | 85,5                       | 85,9                    | 85,25                    | 88,7                   | 81,52                           | Midi         | 95,56                        |
| TAP               | 39,7                       | 39,1                       | 43,8                    | 42,25                    | 45,9                   | 44,9                            | TAP          | 48,8                         |
| Soir 1h           | 16,8                       | 15,5                       | 19,75                   | 17,37                    | 19,7                   | 17,6                            | Soir         | 27,6                         |
| Soir 1h30         | 4,2                        | 3,7                        | 3,75                    | 2,75                     | 4,6                    | 7,35                            |              |                              |

## MERCREDI

| Mercredi 2016 | effectifs moyen en septembre | effectifs moyen en octobre | effectifs moyen en novembre | effectifs moyen en décembre |
|---------------|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Midi          | 13,25                        | 13                         | 15                          | 16,5                        |
| AP            | 7,6                          | 7,3                        | 10                          | 7                           |

| Comparaison Sept 2016 - Sept 2017 |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Mercredi                          | effectifs moyen en septembre 2016 | effectifs moyen en septembre 2017 |
| Midi                              | 13,25                             | 24,5                              |
| AP                                | 7,6                               | 15,25                             |
| Garde soir                        | -                                 | 2,5                               |

| Mercredi 2017 | effectifs moyen en janvier | effectifs moyen en février | effectifs moyen en mars | effectifs moyen en avril | effectifs moyen en mai | effectifs moyen en juin/juillet | effectifs moyen en septembre |
|---------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| Midi          | 15,5                       | 18                         | 22,25                   | 19,5                     | 22,4                   | 22                              | 24,5                         |
| AP            | 6,75                       | 10,6                       | 13                      | 11                       | 14                     | 14,8                            | 15,25                        |
| Garde soir    | 1,75                       | 2,6                        | 1,5                     | 0,5                      | 2,2                    | 4,4                             | 2,5                          |

## VACANCES

| AL Hiver 2017 | effectifs moyen AL hiver |
|---------------|--------------------------|
| Matin         | 10,2                     |
| Midi          | 10,2                     |
| AP            | 14                       |

| AL Printemps 2017 | effectifs moyen en Avril |
|-------------------|--------------------------|
| Matin             | 15,8                     |
| Midi              | 14,2                     |
| AP                | 17,2                     |

| AL ÉTÉ 2017 | effectifs moyen en Juillet | effectifs moyen en Août | effectifs moyen en Juillet / Août |
|-------------|----------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Matin       | 13,2                       | 16                      | 14,6                              |
| Midi        | 14,5                       | 16,1                    | 15,3                              |
| AP          | 14,7                       | 16,2                    | 15,4                              |

# COMMISSION **TOURISME**

Le Val de Morteau c'est :  
 83 km de pistes de ski de fond  
 44 km de pistes de raquettes  
 5 téléskis



Futur bâtiment d'accueil touristique en cours de construction au Gardot.  
 Mise en service prévue pour l'été 2018.

| <b>TARIFS SKI DE FOND DU VAL DE MORTEAU 2017/2018</b>  |                 |         |
|--|-----------------|---------|
| ADULTES (17 ans et +)                                  |                 |         |
| SAISON VAL DE MORTEAU –DU 1 <sup>er</sup> /10 au 22/12 | 60 €            |         |
| SAISON VAL DE MORTEAU –A partir du 23/12               | 65 €            |         |
| SAISON –Pour 3 forfaits adultes achetés simultanément  | 60 €            |         |
|  | JEUNES 6-25 ANS | ADULTES |
| SEANCE –Val de Morteau                                 | 5 €             | 7 €     |
| TARIF REDUITS -4 adultes et +                          |                 | 5 €     |
| TARIF REDUIT –Famille (2 adultes, 2 enfants et +)      | 5 €             | 5 €     |
| TARIF REDUIT –Mercredi (hors vacances scolaires)       | 5 €             | 5 €     |
| 2 JOURS –Val de Morteau                                | 9 €             | 13 €    |

| <b>TARIFS TELESKIS DU VAL DE MORTEAU 2017/2018</b>          |                |         |
|---|----------------|---------|
|   | JEUNES -18 ANS | ADULTES |
| Matin – jusqu'à 13h00                                       | 7,50€          | 12,50€  |
| Après-midi – dès 12h30                                      | 7,50€          | 12,50€  |
| JOURNÉE   | 11€            | 16€     |
| 7 JOURS –consécutifs ou non                                 | 50€            | 70€     |
| SAISON  | 70€            | 130€    |
| TICKET UNITAIRE   | 2€             | 2€      |
| 1 JOUR – Classe neige ou Fil Neige                          | 4,50€          | 4,50€   |
| 1 JOUR – Carte avantage jeunes                              |                | 12,50€  |
| <b>SAISON MONTAGNE VAL DE MORTEAU - membres du ski club</b> |                |         |
| 55€ ( sur présentation de la carte de membre)               |                |         |

# COMMISSION URBANISME

## Dernières étapes de l'élaboration du plan local d'urbanisme

L'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) arrive dans sa phase finale.

Le projet de PLU a été arrêté en Conseil Municipal le 6 juillet 2017 et le dossier a été soumis à l'avis de plusieurs services ou organismes désignés comme « personnes publiques associées » (PPA) : services de l'état, région, département, chambre de commerce, chambre d'agriculture..., ainsi qu'aux communes voisines, à la communauté de communes du Val de Morveau et au Pays Horloger. Il a également été soumis à l'avis de la Commission Départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

L'enquête publique a été organisée du 2 novembre au 2 décembre.

A l'issue de l'enquête publique, le plan local d'urbanisme sera modifié pour tenir compte des avis formulés par les différents services, des observations du public et du

rapport du commissaire enquêteur. Il sera soumis à l'approbation du conseil municipal début 2018.

Le PLU approuvé sera consultable au secrétariat de mairie, sur le site Internet de la commune et sur le géoportail de l'urbanisme.

Après différentes formalités (transmission au contrôle de légalité et mesures de publicité), le plan local d'urbanisme approuvé deviendra opposable, et constituera la nouvelle référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, en termes de constructibilité et de règles d'urbanisme.

## Rappel sur les demandes d'autorisation d'urbanisme

Pour tout projet de construction ou de transformation d'un bâtiment existant, le premier réflexe est de se renseigner auprès de la mairie pour connaître les règles d'urbanisme s'appliquant à la parcelle.

Suite page 16...



Photo : Acrofly

Dans un PLU, chaque zone est en effet régie par des règles spécifiques (occupations et utilisations du sol admises et interdites, accès et voirie, implantation des constructions par rapport aux voies publiques et aux limites séparatives, aménagements extérieurs, etc.). Les règlements de lotissement contiennent également des prescriptions particulières.

Dans le périmètre de 500 m autour de l'église de Sur-la-Seigne, inscrite aux Monuments Historiques, toute construction de plus de 5 m<sup>2</sup> ne sont soumises aux prescriptions de l'architecte des bâtiments de France concernant l'aspect et les matériaux utilisés.

Selon le cas, les constructions ou modifications doivent faire l'objet du dépôt d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire. Seules les constructions de moins de 5 m<sup>2</sup> ne sont soumises à aucune demande d'urbanisme. Ces constructions n'échappent pas cependant aux règles d'implantation propres au zonage du PLU et/ou au règlement du lotissement.

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture de ces documents, vous pouvez obtenir des conseils auprès du service urbanisme de la Communauté de Communes du Val de Morteau qui instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme.

## COMMISSION SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

**Les sujets de travaux de la commission Sport et Associations furent cette année les suivants :**

Réfection de la surface d'un des terrains de tennis effectuée cet automne afin de pouvoir dès le printemps 2018 le mettre à disposition des Belmontois/toise grâce à une gestion des locations par le club de judo.

Réflexion et étude (configuration, implantation, chiffrage) sur l'éventualité de réaménager le deuxième terrain de tennis en un terrain multisports avec partie Skate Park.



Cette démarche étant initiée suite à une demande de nombreux jeunes du village.

Réajustement et uniformisation des conventions de mise à disposition des infrastructures communales pour nos différentes associations.

Instauration d'une visite annuelle des locaux communaux utilisés par nos associations afin de garantir la pérennité des installations et envisager les adaptations si nécessaire.

Mise à disposition de locaux (partie du cloître rénovée ou autres bâtiments communaux) pour les différentes associations.

L'éventualité de réorganiser un forum des associations en septembre 2018 a été discuté, cependant de nombreuses manifestations sont déjà au programme de l'automne 2018. Il a été décidé de repousser cette décision pour l'automne 2019.

# ENVIRONNEMENT

## Entretien des espaces verts

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics (voiries, espaces verts, cimetières...). L'équipe technique porte une attention particulière au balayage mécanique des voiries et pieds de trottoirs, comme méthode préventive contre le développement des adventices (mauvaises herbes). Les massifs sont paillés avec des écorces, et désherbés essentiellement manuellement. Depuis cet été, certains espaces ont été désherbés thermiquement suite à l'acquisition d'un appareil portable à gaz.



Photo : Acrofly

Le désherbage chimique est cependant encore utilisé pour des traitements curatifs ciblés avec un appareil à dos (traitement « à la tache »). Or les interventions phytosanitaires, la plupart du temps réalisées sur des surfaces imperméabilisées ou semi-imperméables (enrobés, pavés, graviers...) présentent des risques d'entraînement vers le milieu naturel par ruissellement (entraînement rapide vers des grilles d'eau pluviale lors des pluies qui suivent l'application). Elles génèrent également un problème de sécurité pour les applicateurs et un risque de contact pour les usagers des lieux traités.

Pour limiter ces risques, la réglementation sur les produits phytosanitaires s'est progressivement renforcée. Depuis le 1<sup>er</sup>

janvier 2017, l'usage de la plupart des produits par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries est interdit.

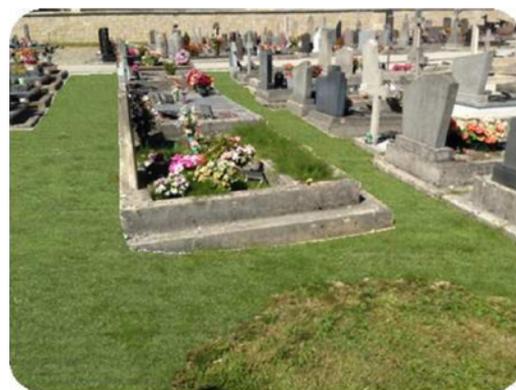
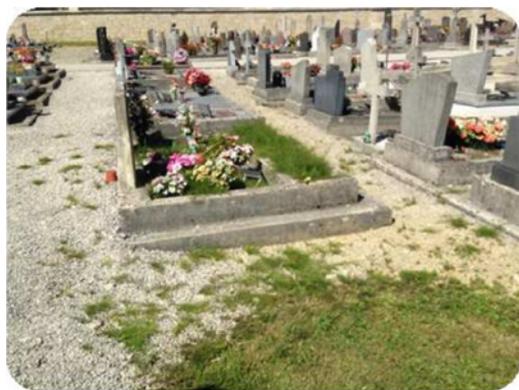


Pour s'adapter à ces évolutions réglementaires et évoluer à terme vers un principe « zéro-phyto », la commune s'est engagée en 2017 dans la réalisation d'un **plan de désherbage** et a sollicité à cet effet l'assistance de la FREDON, Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles.

Lors d'un rendez-vous d'une journée, avec Pascal PRUD'HON le responsable d'équipe technique et une élue, d'abord en salle sur cartes puis sur le terrain, les pratiques actuelles d'entretien de l'ensemble des espaces ont été identifiées secteur par secteur : voiries, espaces verts, pelouses,

terrain de jeux, terrains de sport, cimetières, abords de la mairie, jardin de curé, cour intérieure du cloître, espaces publics de Derrière-le-Mont et les Fontenottes.

Cette visite a permis de distinguer les zones où une maîtrise complète de la flore est souhaitée (pour des raisons culturelles, esthétiques ou de sécurité - c'est le cas par exemple des abords des principaux bâtiments publics) et les zones où une maîtrise systématique de la flore n'est pas nécessaire, et où un retour à la végétation spontanée voire une re-végétalisation peuvent être envisagés. (cf illustrations ci-dessous)



En fonction de la vocation de chacun des espaces et des exigences d'entretien attendues, la FREDON a proposé des évolutions des diverses activités d'entretien (balayage, tonte, taille et bien sûr désherbage) et une gestion différenciée et au cas par cas des différents espaces.

Comme suites données à ces propositions, il est envisagé pour 2018 d'équiper le nouveau porte-outils de brosses de balayage

pour renforcer le balayage, qu'il soit préventif ou curatif (par arrachage des herbes). Le désherbage thermique sera également renforcé, mais il ne peut pas être généralisé à tous les espaces car il est très chronophage. Des re-végétalisations à base de gazon à pousse lente seront testées sur les zones actuellement gravillonnées de la cour carrée du cloître et certaines zones des cimetières, ces gazons ne demandant que deux à trois tontes par an contre 10 à 12 tontes actuellement.

Les modifications progressives de l'aspect visuel des espaces seront accompagnées

d'une sensibilisation des habitants. Mais nous ne doutons pas que l'acceptation sera rapide, comme elle l'a été pour les fauches tardives aux abords du cloître qui ont laissé place à une magnifique prairie fleurie de sauges.

Nous espérons également amener habitants et jardiniers amateurs à réfléchir sur leurs propres pratiques et les conduire à adopter des méthodes alternatives.

# ÉTAT CIVIL 2017

## NAISSANCES

**BELTRAMELLI Diego** Michel, né le 03/01/2017

**POURCELOT Cléa** Véronique Andrée, née le 12/01/2017

**FAIVRE ABBADESSA Hugo**, né le 14/01/2017

**MARTIN-SANCHEZ Liam**, né le 21/01/2017

**CASSARD GROSS Sohan** Léo Naël, né le 28/01/2017

**CORNALI Gina** Anne, née le 30/01/2017

**POURCHET SIMON Marceau**, né le 14/02/2017

**DUFFAU-ARTIGUSSE Lucille**, née le 08/03/2017

**DEJARDIN Leïna**, née le 10/03/2017

**MAIA Lohé**, né le 17/04/2017

**BOURGEOIS Lena** Fanny Lana, née le 10/05/2017

**GAGELIN Charlie**, né le 10/05/2017

**MARGUET Hugo** Timothé, né le 17/06/2017

**SCHALLER Romain** Henri Marcel, né le 18/06/2017

**SCHLUP Eva**, née le 11/07/2017

**YÜKSEL Süleyman**, né le 21/07/2017

**BELLE Juliette** Marie-Thérèse Colette, née le 04/08/2017

**BRENGEL Valentin** Jean Lionel, né le 04/08/2017

**SIMOES Raphaël**, né le 17/08/2017

**TRAORE MUCHA Lily**, née le 05/09/2017

**TODDE Arthur** Jean-Pierre Philippe, né le 22/09/2017

**BARTHOD Maëlys** Sabine Yvette, née le 26/09/2017

**PERRIN Bertille** Domi Gisèle, née le 11/10/2017

**ARDOUIN Solal** Jean-Louis Michel, né le 04/12/2017

**GERBORE Rémy** Jacky Philippe, né le 10/12/2017

## DÉCÈS

**BOUCARD Jean-Marie**, décédé le 09/01/2017

**PUGIN Madeleine** épouse VERMOT-DESROCHES, décédée le 05/02/2017

**PERRET Pierre**, décédé le 23/02/2017

**SIMONIN Jean-Marie** Ferjeux, décédé le 26/02/2017

**FRIGO Liliane** épouse PERRIN, décédée le 12/03/2017

**VERMOT PETIT OUTHENIN Colette** épouse MERCIER, décédée le 15/03/2017

**BOLLE-REDDAT Jacques**, décédé le 11/04/2017

**VERMOT-DESROCHES Didier**, décédé le 24/06/2017

**FERRERO Jean-Luc**, décédé le 14/07/2017

**LADNER Renée** Alice épouse BOURGEOIS, décédée le 13/09/2017

**PUGIN René**, décédé le 25/09/2017

**LAMBERT René** Charles Maurice, décédé le 21/11/2017

**VILLARD Marcelle** épouse CLERC, décédée le 11/12/2017

## MARIAGES

**JAMES Romain et CHEVAL Mathilde**, le 21/01/2017

**BOURDENET Christophe et LOROUGNON Elvie-Patricia**, le 27/05/2017

**BILLOD Denis et NATIVO Marie**, le 24/06/2017

**BENOIS Florian et CLERGEOT Sandrine**, le 01/07/2017

**LEBOUCHER Jérémy et BOSCH-CANO Jennyfer**, le 8/07/2017

**GLOCKNER Fritz et JAY Christelle**, le 22/07/2017

**BECOULET Yvan et HARDOUIN Virginie**, le 29/07/2017

**MARTIN Norbert et EUVRARD Agnès**, le 30/09/2017

**CUENOT Aurélien et CLERC Emilie**, le 22/12/2017

## NOCES DE PALISSANDRE

Monsieur et Madame **Michel et Marie-Louise Clerc** ont célébré en 2017 leur noces de Palissandre fêtant 65 ans de mariage. Toutes nos félicitations !

Soixante cinq ans de vie à deux :

Les noces de Palissandre !

J'ai le bonheur au fond des yeux,  
Tous les jours gris, ne sont que  
cendre..

Redis moi que tu te souviens...  
D'un geste tendre il me rassure  
Et dans ce nouveau jour qui  
vient,  
Nous repartons à l'aventure...



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2018

### JANVIER

- Samedi 13** Vœux de la Municipalité  
**Vendredi 19** Assemblée Générale de L'APPAT  
**Dimanche 21** Repas des anciens  
**Vendredi 26** Marche Belmontoise  
**Dimanche 28** Loto de l'Echo de la Montagne

### FEVRIER

- Vendredi 2** Tarot du Foyer de Derrière-le-Mont  
**Samedi 17 et dimanche 18** Représentations de la Troupe de théâtre les Gaspachos  
**Samedi 24 et dimanche 25** Représentations de la Troupe de théâtre les Gaspachos

### MARS

- Samedi 3 et dimanche 4**  
 Représentations de la Troupe de théâtre les Gaspachos  
**Samedi 10** Soirée déguisée de l'Association Belmontoise des Parents d'Elèves  
**Dimanche 11** Loto de la Chorale Lodomisol  
**Vendredi 16** Loto du Foot

### AVRIL

- Samedi 7** Opération village propre  
**Du mercredi 11 au samedi 14** Stage musical des jeunes de l'Echo de la Montagne  
**Samedi 21 et dimanche 22** Salon des vins de la Pétanque  
**Samedi 28** Concert de l'Echo de la Montagne

### MAI

- Mardi 1<sup>er</sup>** Foire  
**Samedi 5** Concert de l'Echo de la Montagne  
**Mardi 8** Commémoration de l'Armistice 1945  
**Vendredi 25** Fête des Mères

### JUIN

- Vendredi 8** Tournoi de pétanque des Vétérans du Foot  
**Vendredi 29** Fête des écoles de l'Association Belmontoise des Parents d'Elèves

## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS BELMONTOISES

### 3ème Âge et Loisirs

Claude BAVREL  
 4 rue des Ombelles  
 25500 MONTLEBON  
 03 81 67 06 80  
 baverelclaud@orange.fr

### Acrofly Val de Morteau

M. Jonathan BOUVARD  
 2 place de l'Eglise  
 25500 MORTEAU  
 06 46 11 93 33  
 joeetsam@yahoo.fr

### ADMR

M. Philippe ALPY  
 15 rue Principale  
 25500 LES FINS  
 03 81 67 27 89  
 admrvaldemorteau@fede25.admr.org

### Amicale Scolaire

Mme Christine VASSEUR  
 9 place des Minimes  
 25500 MONTLEBON  
 03 81 67 06 59  
 ecole.sur-la-seigne.montlebon@ac-besancon.fr

### Amis des Fontenottes

M. Henri PERRIN  
 11 Les Sarrazins  
 25500 MONTLEBON  
 03 81 67 16 30  
 ☎: les amis des Fontenottes  
 chantalhenri@gmail.com

### Amitié Franco-Turque

M. Sedat TEMIZYUREK  
 1 rue de la Sablière  
 25500 MONTLEBON  
 07 87 35 92 15

### APPAT

M. Mickaël RECEVEUR  
 Rue Champ la Gaude  
 25500 MONTLEBON  
 07 87 77 42 72  
 www.appat.montlebon.com  
 appatmontlebon@gmail.com

### Association belmontoise des parents d'élèves (ABPE)

M. Maxime BOURNEZ  
 12 rue des Creux  
 25500 MONTLEBON  
 maxime.bournez25@gmail.com

### **Association Gym Détente de Montlebon**

Mme Agnès DEJARDIN  
4 rue de Cornabey  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 53 14  
pascal.dejardin@wanadoo.fr

### **Association Bûcherons Francs-comtois**

M. Patrice NUSSBAUM  
9 rue des Carrières  
25500 MONTLEBON  
http://www.a-b-f-c.org  
bucheronsfrancscomtois@orange.fr

### **Autour d'un Jardin**

Mme Dominique SANVIDO  
16 rue des coquillards  
Derrière le Mont  
25500 MONTLEBON  
06 42 44 30 05  
autour1jardin.canalblog.com  
autourdunjardin@free.fr

### **Chasse**

M. Joany ANDRE  
1 rue du Doubs  
25500 MONTLEBON  
07 57 51 00 99  
elise.romane@orange.fr

### **Chorale Ladamisol**

M. Gilles BOURGEOIS  
15 rue de la Sablière  
25500 MONTLEBON  
03 81 83 43 27

### **Club de Marche**

Mme Sylviane SIMONIN  
15 Les Sarrazins  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 15 02  
surlamontagne@live.fr

### **Club de Vannerie**

Mme Dominique PERRIN  
3 les Sarrazins  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 15 18  
perrindomi@yahoo.fr

### **Comité d'Animation de Montlebon**

M. Alain JACQUET  
4 Rue de Bellevue  
25500 MONTLEBON  
06 82 22 94 92  
alainjacquet@neuffr

### **Echo de la Montagne**

Mme Sophie OUDOT  
6 rue Marinière  
25500 NOEL CERNEUX

03 81 67 80 45  
http://harmonie.edlm.free.fr  
vernerey.sophie@wanadoo.fr

### **Football Club Morteau-Montlebon**

M. Pascal BOILLOT  
Lieu-dit les Sangles  
25500 LES FINS  
03 81 67 34 97 / 03 81 43 77 13  
fcmorteaumontlebon.com  
p.boillot@wanadoo.fr

### **Foyer de Derrière le Mont**

M. Patrick ANDRE  
3 les Charmottes  
25500 MONTLEBON  
06 86 16 53 53  
andre.lescharmottes@gmail.com

### **Funky Project**

M. Julien BOURNEZ  
11 rue de Neuchâtel  
25500 MONTLEBON  
06 08 33 25 39

### **Généalogie (CEGFC section de Morteau)**

M. Gérard PATOIS  
14 r Capit Treilhes  
25140 FRAMBOUHANS  
03 81 68 62 25  
cegfc.morteau@laposte.net

### **Judo**

M. Maxime BOURNEZ  
21 Clos Chevrl  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 31 60  
judoclubmontlebon@gmail.com

### **Maternelle sur la Seigne**

M. Christophe ROY  
7 place des Minimes  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 23 69  
maternelle.surlaseigne@wanadoo.fr

### **Patchwork**

Mme Claude PUGIN  
03 81 67 53 85  
claud.pugin25@wanadoo.fr

### **Montlebon Dansez Bougez**

Mme Mélissa Girardet  
16 rue de Neuchâtel  
25500 MONTLEBON  
06 89 80 58 32

### **Orthographe-FR**

M. Louis ROUGNON-GLASSON  
9 rue Volta

25500 MONTLEBON  
03 81 67 43 64  
louis.rougnon-glasson@laposte.net

### **Pétanque**

M. Benoît DREZET  
21 rue de Chinard  
25500 MONTLEBON  
06 89 66 80 56  
benoitdrezet@hotmail.com

### **Suavemente**

Mme Angela PALLERO  
31 rue de Neuchâtel  
25500 MONTLEBON  
06 80 47 43 69  
angela,therapie@gmail.com

### **Tennis**

M. Sébastien GROSJEAN  
34 rue Baillé  
25500 MONTLEBON  
06 76 75 62 51  
tennismontlebon@gmail.com

### **Théâtre Les Gaspachos**

M. Christophe DUTHY  
6 Place des Minimes  
25500 MONTLEBON  
06 88 50 48 00  
lesgaspachos@gmail.com

### **Les Toqués Belmontois**

Mme Suzanne VUILLET  
3 rue des Seignes  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 12 01  
toquesbelmontois@gmail.com

### **Trait d'Union et Cheval Comtois du Val de Morteau**

M. Christian SIRE  
15 rue du Petit Fourg  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 35 06

### **Union Nationale des Anciens Combattants**

M. Roger RINALDI  
34 rue de la Tuilerie  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 25 50  
rogerraymonde.rinaldi0607@orange.fr

### **Vétérans du Foot**

M. Fabrice PIERREL  
21 rue de la Sablière  
25500 MONTLEBON  
03 81 67 51 67  
pierrelfabrice@orange.fr

## L'ABPE

L'ABPE est l'association des parents d'élèves de Montlebon ! Notre but est de récolter des fonds pour financer les sorties pédagogiques des instituteurs, pouvoir participer au renouvellement des équipements de ski... Mais pas que ! C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec d'autres parents et Belmontois, et de passer du bon temps ensemble ! Entre rires, partages de bons plans pour les activités de nos chérubins et entre-aide, vous serez toujours accueilli chaleureusement lors de nos diverses manifestations. Et bien sûr, la tasse de café ou le verre de vin n'est jamais bien loin !

Et maintenant, à vos agendas !

**10 mars 2018 : Soirée déguisée ouverte à tous, à 19h à la salle des fêtes de Montlebon. Venez déguisés et remportez l'élection du plus beau costume fait main. Boissons et petite restauration sur place.**

**25 avril 2018 : Assemblée Générale, venez nombreux !**

**19 mai 2018 : Vente de plants de légumes et de fleurs de printemps, sur la place de Montlebon, de 9h à 12h. Après les Saints de Glace, il sera grand temps de penser à vos jardins et balcons. Nous vendons les plants de légumes et fruits de tout ce qui pousse « par chez nous », et un large choix de fleurs annuelles.**

**29 juin 2018 : Fort Boyard, après le spectacle de l'école, au boulodrome. Même si vous n'avez pas d'enfants scolarisés à Montlebon, rien ne vous empêche de venir manger une grillade et boire un verre avec toute notre équipe.**

Vous pouvez aussi suivre l'actu de l'ABPE sur notre page Facebook : [AssociationBelmontoiseParentsElevés](#)

### Bilan du papier recyclé :

Les muscles de certains ont chauffé pour mettre tout le papier récolté de l'année 2016-2017 dans une benne. Bilan : 18 tonnes de papier ! Nous remercions tous les habitants qui nous apportent leurs papiers les 1ers samedis de chaque mois (vers les vestiaires du foot), et tous ceux qui nous aident à les trier ! Nous comptons sur vous et votre engagement écologique pour battre ce record !

## BRICOLAGE

Et en cette période de fêtes, voici comment bricoler un globe de neige et voir briller les yeux de vos petits lutins :

**VOUS AUREZ BESOIN:** D'un pot en verre, d'une figurine, de colle résistante à l'eau ou de la colle forte, de paillettes argentées et/ou blanches, de glycérine liquide (pharmacie)

**COMMENT FAIRE:** Collez la figurine dans le couvercle du pot avec de la colle forte, laissez sécher au moins 10 minutes. Ajoutez une pincée de paillettes dans le pot, remplissez (presque) le pot avec de l'eau, ajoutez quelques gouttes de glycérine (pour faire flotter les paillettes), collez le contour du couvercle et refermez.



# AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

## A D M R

### On recrute !

L'Association ADMR du Val de Morteau, comme de nombreuses autres associations d'aide à domicile du Haut-Doubs est en manque de personnel, notamment d'aides à domicile. Vous avez pu le constater au nombre d'encarts de recrutement dans la presse locale. Cela s'explique par la proximité de la Suisse qui aspire nombre de salariés, mais aussi par le peu d'attrance pour un travail ingrat et insuffisamment rémunéré.

Pour postuler à ce poste, il n'est pas nécessaire de posséder des diplômes en rapport avec la profession. L'ADMR se charge de prodiguer la formation adéquate et diplômante, pour une évolution de carrière. Il s'agit, en règle générale d'emplois à temps partiel. Il est par contre nécessaire de posséder permis de conduire et un véhicule, et surtout beaucoup d'empathie pour les personnes fragilisées, dépendantes, handicapées ...

La profession d'aide à domicile a beaucoup évolué au cours des dernières années. Si le travail consistait auparavant essentiellement en tâches ménagères, il est devenu maintenant « aide à la personne » (aide au lever, aux repas, à la toilette...).

L'Association ADMR du Val de Morteau recrute également des bénévoles. La plupart des membres du Conseil d'Administration de l'association œuvrent depuis plus de dix ans et souhaiteraient partager les tâches et pouvoir transmettre le flambeau à des personnes plus jeunes et apportant des idées nouvelles.

La principale mission du bénévole est d'être, dans son village, dans son quartier, le relais entre les personnes dans le besoin, les personnes aidées et le pôle administratif de

l'ADMR qui gère les dossiers, les plannings, les factures... Ce relais de proximité est beaucoup plus rassurant pour la personne en difficulté qu'un standard téléphonique ou une secrétaire anonyme.

Les bénévoles en place déplorent fortement de ne plus avoir de représentants de la commune de Montlebon parmi leurs membres.

Pour tous vos besoins quels qu'ils soient, (aide à la personne, aide au ménage, portage de repas à domicile, téléassistance, garde d'enfants), vous pouvez contacter un représentant de notre secteur, à savoir :

**Chantal HUGUENOTTE**

Secrétaire de l'association 03 81 68 86 58

**Claude CASSARD**

Responsable téléassistance

03 81 68 85 58

**Michel ETHEVENIN**

Président – trésorier

03 81 68 84 57

Nous attendons vos candidatures !

En cette période de fêtes, nous avons une pensée pour les personnes décédées au cours de cette année et leurs proches, pour les personnes atteintes par la maladie et, à vous tous, nous souhaitons une excellente année 2018, pleine d'amitié, de sincérité, de petits bonheurs tous simples, et surtout une très bonne santé.



# AUTOUR D'UN JARDIN

Une superbe année s'est écoulée avec de beaux moments :

Atelier créatif et atelier floral dans les nouveaux locaux très pratiques. RAPPEL : ces deux ateliers sont ouverts aux personnes non-adhérentes pour les tarifs respectifs de 7€ et de 20€ par séance,

Troc et trocs de plantes en juin dans le jardin de curé et le cloître : plus de déposants que la précédente édition et plus de visiteurs !

Ateliers-jardin enfants de 6 à 12 ans (mini / 4 enfants - maxi / 8 enfants) au jardin de curé depuis juin\* : le jeudi de 15h30 à 17h dont les objectifs sont de créer un jardin potager, sélectionner des graines, nettoyer, planter, observer, bricoler, récolter...

Joyeuse sortie en Bourgogne voisine : foire aux plantes rares de Bézouotte et visite du jardin de Barbirey sur Ouche,

Expo de mycologie sur le thème « Cabanes à oiseaux » à Morteau,

Téléthon : belle mobilisation pour tenir 3 stands accueillant chacun 4 enfants de 6 à 12 ans : Killing, étoiles de laine et anges de Noël étaient proposés.

Voici un résumé concis de l'année 2017 qui donne le ton de la saison à venir ; n'hésitez pas à passer nous voir le 1<sup>er</sup> mercredi du mois (20h-22h) pour vous renseigner, échanger

D'ores et déjà suivez cette actualité sur notre blog : [autour1jardin.canalblog.com](http://autour1jardin.canalblog.com).

Sans oublier nos cours de taille ou de greffe d'arbres fruitiers tout au long de l'année. **Premier rendez-vous 2018 le samedi 24 mars** de 9h à 12h à Montlebon pour l'atelier « Taille de fructification en lune croissante ».

« Il y a trois temps qui déplaisent souverainement aux jardiniers : le temps sec, le temps pluvieux et le temps en général. »

(Pierre Daninos)

Extrait du livre **Le jardin philosophe**.

Bonne et heureuse année jardinière à vous.

Pour les adhérentes de l'association, Dominique Sanvido, Présidente et Sandra Vuillier, Vice-présidente.

\* Sur inscription auprès de Sandra VUILLIER  
Tél. 07 83 01 63 20.



# LES BÛCHERONS FRANC COMTOIS

Notre association a fini l'année 2016 avec la participation au Téléthon qui se déroulait à Montlebon où nous avons eu un très bon accueil du public.

Pour l'année 2017 l'association s'est déplacée sur plusieurs départements pour des concours ou des démonstrations : Jura, les Vosges, le Doubs , la Suisse et l'Ain.

Pour terminer la saison nous avons été invités à participer à la fête du bois de Nantua, cette manifestation s'est déroulée sur 2 jours, nous avons effectué pour la première fois un show nocturne qui a rencontré un grand succès.

2018 sera une année riche en concours pour les compétiteurs de l'association ABFC. Vous pouvez nous retrouver en Suisse à ST GEORGES (VD), RADDHON (70), LONCHAUMOIS (39) STE CHRISTINE (63) etc.

Si vous souhaitez faire partie de notre association ou démarrer les concours ou organiser une manifestation n'hésitez pas à nous contacter.



## ORTOGRAF-FR

### Bilan 2017

A - La surprise électorale du printemps 2017 a apporté un premier signe d'espoir : le nouveau ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer avait été en 2006 dans l'équipe de Gilles De Robien, lorsque celui-ci s'est attaqué à la « méthode globale » .

Ce que le ministre de l'époque visait était parfaitement clair : C'était « des méthodes à départ global trop long», c'est à dire « toutes les méthodes qui font commencer l'apprentissage de la lecture par une approche globale, et font intervenir trop tard l'apprentissage syllabique ».

Gilles de Robien s'est plutôt cassé le nez pour deux raisons :

1°) un ministre quel qu'il soit ne fera jamais le poids face à une nomenclature du Mammouth parfaitement soudée, rompue

à toutes les techniques de manipulation, et bénéficiant de la complicité des médias

2°) le nombre de mots utilisables avec l'approche syllabique ou alphabétique est très limité. La quasi-totalité des mots d'usage courant comportent des exceptions à la règle : « une lettre par son, un son par lettre ». Exemples : « maison », « oiseau », « pain », « chemin », « maman », etc...

B - Autre signe d'espoir : dans l'enseignement de la grammaire, Jean-Michel Blanquer a immédiatement annulé l'initiative prise un an plus tôt par la ministre précédente, qui consistait à faire disparaître jusqu'à la classe de sixième inclusivement la notion de verbe et de complément d'objet direct, et à désigner l'ensemble [verbe + complément d'objet direct] par une innovation pour le moins étrange appelée « prédicat ».

C - Troisième signe d'espoir : les médias, qui ont toujours étouffé tout débat sur la politique éducative et sur la gestion de la langue française, sont maintenant en crise de crédibilité à cause de la concurrence d'Internet, et ils se mettent à publier des vérités qu'ils auraient complètement étouffées naguère. C'est ainsi que le Nouvel Obs a lancé fin 2016 l'expression « assassins de l'école », qui n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

D - Lesdits « assassins de l'école » tiennent les ficelles du pouvoir et le ministre doit forcément en tenir compte. C'est pourquoi l'action Ortographe-FR vise essentiellement à créer un rapport de forces qui lui soit favorable. D'où des courriels diffusés chacun à plus de dix mille destinataires, tels que :

« Pour la refondation de l'école, la nouveau ministre a besoin de vous », et :

« Politique éducative : bizarre : le silence des médias sur les propos féroces de Laurent Lafforgue en 2005-2007 ».

E - Les démarches adressées au ministre lui-même sont pour l'instant limitées au nombre de deux. Elles sont intitulées :

« Pétition pour l'interdiction de l'API dans nos écoles, lycées, collèges: réédition »  
C'est la réédition d'une pétition déjà adressée en 2006 à Gilles de Robien.

Une autre pétition demande le remplacement progressif de chaque manuel scolaire trop volumineux par plusieurs fascicules ». Le but est double : d'une part, alléger le cartable, d'autre part remplacer une déstabilisation permanente des programmes par une amélioration progressive, morceau par morceau.



## CLUB DE PATCHWORK

### Un an déjà !!!!

Nous entamons notre deuxième année, en doublant notre effectif, pour notre plus grande satisfaction.

Nous avons accueilli un autre Club pour une journée d'amitié et de partage.

Nous souhaitons une bonne année avec plein de petits points, aux nouvelles qui viennent de nous rejoindre !!!

Nos journées se terminent toujours par le traditionnel goûter.

Contacts :

Jasmine ROUGNON-GLASSON

TEL: 03 81 67 45 29

Claude PUGIN

TEL: 03 81 67 53 85



# LES AMIS DES FONTENOTTES

L'Association des Amis des Fontenottes continue son chemin et reste active.

Nous étions présents à la foire du 1<sup>er</sup> mai pour préparer les repas à la salle des fêtes.

Fin juin, pendant 2 jours, quelques membres de l'association se sont retrouvés autour du four pour fabriquer du pain et des gâteaux de ménage à la traditionnelle Tractomania de la Brévine.

Cette année, entourés de bénévoles et des entreprises, nous avons rénové la sacristie des Fontenottes. Un travail qui, au vu de l'état du lieu, était vraiment nécessaire.

L'association a participé à l'Opération Brioches début octobre.

Fin septembre, la fête s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Un soleil rayonnant nous a accompagné tout au long de la journée.

Dès le matin, une bonne centaine de marcheurs étaient présents pour une marche de 13km autour des Fontenottes.

Les passionnés de vieux tracteurs ont aussi fait une virée qui les a amenés jusqu'au point de vue du Meix Meusy.

De nombreux fidèles se sont rassemblés pour la messe célébrée par l'Abbé Gaby Rognon et rehaussée par la chorale LaDoMiSol et l'Echo de la Montagne.

Le repas a attiré une foule toujours aussi nombreuse.

Le thème de la fête sur le bois a passionné le public : abattage d'un sapin, chargement d'un long bois à l'ancienne, découpage, fabrication d'objets en bois, sculpture à la tronçonneuse. Chacun y a trouvé son compte, même les enfants qui ont joué avec les clous et les marteaux et confectionné des objets en bois.

La traditionnelle course de chevaux a clôturé la fête.

A la suite de la fête, un repas d'amitié a réuni tous les bénévoles pour les remercier de l'aide précieuse qu'ils ont apporté pour la réussite de cette journée, et sans qui rien ne pourrait se faire.

Grâce au produit de la fête, nous apporterons une aide financière à l'ADAPEI pour la classe UE TED de Montlebon ; à l'association l'Age d'Or de l'hôpital de Morteau ; nous participerons à la restauration de la Vierge du Cheminot.

Les personnages de la crèche de l'église des Fontenottes ont été restaurés ; pendant le temps de Noël, la crèche qui est installée peut être un but de promenade.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps et leur savoir-faire tout au long de l'année pour mener à bien toutes ces activités.

Nous espérons pouvoir encore compter sur vous l'an prochain, et surtout pour la fête de 2018 qui aura lieu le 30 septembre.

Bonne année à vous tous.



# SUALEMENTE

## « Pour le bien-être de tous »

L'association Suavemente est une association loi 1901. A l'origine, nous étions trois femmes bénévoles souhaitant développer les activités liées au bien-être. Petit à petit, de nouvelles personnes nous ont rejoint, et plusieurs activités et événements ont été créés, dont l'intégralité des recettes est destinée à la création d'un dispensaire des médecines douces à Montlebon.

Donner et recevoir font partie du cycle de la vie. Nous avons apporté notre aide lors de la foire du 1<sup>er</sup> Mai et lors de la vente des brioches pour l'Adapei. Nous avons à notre tour reçu des dons anonymes pour le dispensaire, merci à nos bienfaiteurs. Merci à la Mairie de nous donner une chance. Merci à vous belmontois et belmontoises pour votre réceptivité et votre accueil.

## Suavemente se mobilise

Nous avons reçu le soutien des Miss Franche Comté 2017 et 2015 Mathilde Klinguer et Alizée Vannier, dans notre projet de dispensaire des médecines douces et notre marché de Noël. Nous exprimons notre immense gratitude.



# CLUB

## 3<sup>ÈME</sup> AGE ET LOISIRS

C'est avec satisfaction que le jeudi 10 novembre 2016, la municipalité nous a mis à disposition la salle des Jardins spacieuse, bien insonorisée, bien chauffée, en un mot une salle conviviale que les anciens apprécient.

Courant novembre a lieu notre traditionnelle choucroute avec Dany MOUREAUX à l'animation que nous aurons l'occasion de revoir prochainement.

Suite à la demande de Catherine REUILLE de la chorale, nous avons participé avec eux au Téléthon en vendant des bols de soupe. Ce fut un succès. Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré cette journée.

Début janvier 2017, exactement le samedi 14, il était tombé 20 cm de neige. Il était prévu un déplacement à Dijon au Zénith pour voir le spectacle « Age tendre ». Mais hélas, le car est arrivé avec beaucoup de retard. Annulation du voyage et remboursement des places par les assurances. Il s'agit du spectacle que l'on devait voir le 5 juin 2015, reporté, annulé : c'était écrit que l'on ne le verrait jamais.

En ce début d'année 2017, nous avons eu l'inscription de nombreux retraités et avec la nouvelle activité le Patchwork, nos effectifs ont considérablement augmenté. L'ensemble du comité s'en réjouit.

Notre assemblée générale s'est tenue à Espace Morteau et ce fut l'occasion d'élire Jasmine ROUGNON-GLASSON au remplacement de Madeleine VERMOT-DESROCHES qui nous avait quittée le 5 février dernier. Elle était l'épouse de Francis, le premier Président du club. Elle, qui avait un réel plaisir de prendre le « petit au bout » et avec son rire mémorable, a laissé un grand vide parmi nous.

**Rendez-vous tous les jeudis salle des Jardins à partir de 14h.**

Bonne Année, Bonne Santé à toutes et à tous !



**Photo de Noël 2008, une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés depuis.**

## PÉTANQUE



La société de pétanque compte une quarantaine de licenciés.

Toutes personnes intéressées seront les bienvenues au sein du club.

Le boulodrome est ouvert à tous le mercredi de 14h à 19h.

Nous rendons hommage à notre ancien pétanqueur Jacky pour son dévouement au club.

Nous organisons le concours coupe Napo le 7 juillet et un concours sauvage ouvert à tous (date non définie).

Cette année, Montlebon a remporté le challenge (doublette Jacky et Daniel) contre Vercel et celui-ci est remis en jeu pour 2018.

Le salon des vins aura lieu le 21 et 22 Avril 2018

En projet, organisation de la fête de la musique en partenariat avec la pêche de Morteau au boulodrome le vendredi 22 juin 2018



# SKI CLUB VAL DE MORTEAU

Le Ski Club Val de Morneau est une association composée d'une section Alpine et d'une section fond.

La section fond a pour objectif de faire aimer le ski et d'apprendre aux enfants les différentes techniques de ski : alternatif et skating. Notre but : le plaisir de skier et l'envie.

La section regroupe environ 90 enfants encadrés par des entraîneurs bénévoles et une quarantaine d'adultes.

La saison démarre en septembre avec des entraînements pré-hivernaux et se finit fin mars – début avril avec les derniers flocons qui ont su résister au soleil. Dès que le manteau blanc est là, les entraînements se font à Gardot le mercredi et le samedi et si les enfants le souhaitent, ils participent à des courses sur le massif. Beaucoup d'enfants ne font pas de courses mais ils ont le mérite de vouloir apprendre notre sport.

Notre association est familiale : les parents accompagnent les enfants à Gardot au départ des pistes et comme, chacun le sait, le lieu est plutôt agréable, ils ont tendance à rester sur le site pour skier eux aussi. Parents-enfants et entraîneurs se retrouvent donc autour d'une activité commune ce qui donne à notre club une ambiance plutôt sympathique. Nous avons la chance de pouvoir compter sur ces familles dans nos différentes manifestations - loto, bourse aux skis- mais aussi et surtout :

Le Meix Musy Tout Droit au début du mois d'octobre où une météo capricieuse ne freine pas les 150 adultes et les 200 enfants qui s'élancent sur les hauteurs du Val de Morneau. La participation des enfants est continuellement en hausse, le format de course ludique doit convenir.

Magnifique Championnat de France en 2017 prévu à Montlebon mais qui, au vu des conditions météo dantesques, s'est vu déplacé sur le site de Chaux Neuve. 2 jours de course sous la pluie, la neige et le vent mais où la mobilisation et l'envie de l'ensemble des bénévoles a permis au club de réussir ce pari fou qui restera gravé dans nos mémoires.

Cette année, nous avons la chance de compter parmi nos skieurs : Fiona Baron et Pierre Martin en Equipe Départementale, Perrine Boucard et Julien Bellabouvier en Equipe Régionale et pour la première fois de notre histoire Céline Chopard Lallier et Pierre Tichit en Equipe de France.

Toutes les infos sur notre association se trouvent sur notre site [www.scvm.fr](http://www.scvm.fr)

Nous vous souhaitons à tous une bonne saison enneigée !



## CLUB DE MARCHÉ

Petit proverbe chinois :  
«Le chemin le plus long est celui où  
l'on marche seul»

Le club est ouvert à tous venez nous  
retrouver !

Rendez-vous au parking derrière la mairie :  
le mardi à 13h30

Renseignements : au 03 81 67 15 02  
ou [surlamontagne@live.fr](mailto:surlamontagne@live.fr)

le mercredi à 13h30

Renseignements : au 03 81 67 43 64  
ou [agnes.rglasson@laposte.net](mailto:agnes.rglasson@laposte.net)



## VÉTÉRANS DU FOOT

Notre association regroupe environ vingt personnes de Montlebon et des communes environnantes. Les membres de l'association sont d'anciens joueurs et des personnes aimant la pratique du football.

Nous nous retrouvons deux fois par semaine :

- Le mercredi de 19 h à 20h30 avec nos amis vétérans de Morteau pour taper dans la balle en faisant des petits matchs.

Cette séance a juste pour but de se maintenir en forme pour éviter les petites blessures et surtout de diminuer les désagréments physiques de l'après match du vendredi ...

- Le vendredi soir à Montlebon ou à l'extérieur pour un match contre une équipe de vétérans de la région ou de Suisse.

Chacun (peu importe son niveau footballistique) trouve une place sur le terrain durant les 90 minutes de match pour s'adonner personnellement et collectivement à ce sport.

À la fin, victoire ou défaite, peu importe, la rencontre se poursuit par un petit repas avec

nos adversaires et amis du soir. Chacun peut alors refaire le match, se rappeler d'anciens souvenirs, passer un bon moment en toute convivialité en laissant ensuite place à un week-end pour d'autres activités et pour la famille...

L'association remercie le club de Morteau-Montlebon, les personnes qui sont responsables de l'entretien des terrains ainsi que la Municipalité pour la mise à disposition des installations.

À noter aussi, que l'association organise un tournoi de pétanque amateur en juin.

Toutes personnes intéressées par la pratique du foot sous cette forme de loisir peuvent contacter le président :

Fabrice PIERREL au 06 89 42 62 01 ou tout autre membre de l'association



## THÉÂTRE LES GASPACHOS

Après une saison 2017 bien ficelée avec une pièce de Ray Cooney qui a permis aux comédiens de s'éclater et qui ont su donner du plaisir au public belmontois et des alentours, les Gaspachos reviennent en forme avec une nouvelle pièce : «Je vais tout vous expliquer» de Martine Huet.

Pour que cette pièce soit jouable, il a fallu 10 comédiens :

Lydie Vermot, Nadine Pugin, Joëlle Dewilde, Lucie Lamy, Marie Michaud, Christophe Roy, Christophe Duthy, Christophe Berthold, Emmanuel Perret, Grégory Martin.

Suite au grand succès du son et lumière de cette année, Denis Vermot prend une année sabbatique niveau création, et sera remplacé par Mélanie Pugin pour la mise en scène.

N'oublions pas le talent de notre Cricri qui écrit une fois de plus une pièce pour les Gaspachoux, son savoir d'écriture est récompensé à chaque soir qu'il voit ses enfants jouer remarquablement son texte.

Nous avons eu le grand plaisir d'accueillir de nouveaux arrivants : Aude Grandvoynet, Marie Michaud, Emmanuel Perret, Grégory Martin, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre troupe.

Si vous souhaitez également nous rejoindre pour : jouer, souffler, faire la technique, les décors ou faire votre coming out du rire, contactez nous par mail à l'adresse [les-gaspachos@gmail.com](mailto:les-gaspachos@gmail.com).

On vous attend nombreux au mois de février 2018.

Les Gaspachos



## TRAIT D'UNION

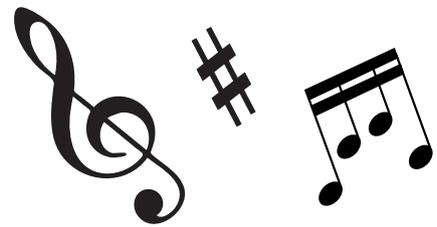
Association créée en 1999, pour promouvoir l'attelage et avec comme point d'orgue l'organisation d'une route d'attelage franco-suisse. A l'origine, l'objectif devait permettre de réunir les passionnés d'attelage de chaque côté de la frontière.

Chaque année, lors du dernier week-end d'août, l'association « trait d'union » perdure cette tradition en organisant le samedi, un tracé dans le pays horloger d'environ 40 kms, et réunissant une quarantaine d'attelages toutes races de chevaux confondues. Le dimanche, sur le site des Haras du Petit bois au Russey, un parcours champêtre puis de maniabilité ludique et diverses animations enchantent le public.

L'association vous donne rendez-vous les 30 et 31 août 2018.



# ÉCHO DE LA MONTAGNE



La société de musique « l'Echo de la Montagne » a toujours proposé des cours aux enfants qui souhaitent faire de la musique et pratiquer un instrument.

Jusqu'en 2003 ces cours étaient assurés par des musiciens bénévoles, qui voulaient bien donner de leur temps et de leur savoir faire pour apprendre la musique à tous les élèves inscrits.

musicale (solfège) et pourra choisir, à la fin de cette première année, l'instrument qu'il souhaite pratiquer.

Les examens d'inter cycles ont été supprimés pour que les élèves puissent évoluer à leurs propres rythmes.

En effet, ceux proposés par la fédération musicale de Franche Comté, ne correspondaient plus

de choisir les morceaux sur lesquels vont être évalués leurs élèves.

Les jurys sont composés de musiciens professionnels extérieurs, avec accompagnement par un pianiste, si le morceau d'examen le nécessite.

Pour nos grands élèves de brevet (8 ans de pratique) et troisième cycle (11 ans de pratique) les examens sont aussi organisés en interne ;

Nos professeurs de l'école de musique peuvent ainsi proposer une formation plus large, axée sur les demandes et les besoins des élèves et des orchestres (initiation à la direction d'orchestre).

Les diplômes remis en fin de cycles sont donc édités par notre école de musique (plus par la fédération). Ce changement ne pénalise pas nos élèves puisque celui de la Fédération n'a pas de valeur particulière (un élève voulant intégrer le conservatoire doit obligatoirement passer une audition).



Depuis 2003, un groupe de musiciens, issus des sociétés du Val de Morteau, s'est regroupé, avec à sa tête Marie Jo Kaczmar, pour former l'école de musique des Sociétés du Val de Morteau et repenser le fonctionnement des cours. Des professeurs de musique ont ainsi été recrutés pour pallier au manque de bénévoles.

Notre société compte actuellement 47 élèves sur les 259 au sein de l'école de musique.

Son financement est simple : 1/3 de subventions, 1/3 de participation des sociétés de musique, 1/3 de participation des parents d'élèves.

Depuis 2016, les examens de fin d'année ont été réformés.

Un élève commencera toujours par une année de formation

à nos attentes et aux attentes de nos orchestres d'harmonie.

Les professeurs évaluent ainsi les élèves, avec un contrôle continu tous les ans, ce qui a pour but de moins les stresser et de développer leur confiance en eux. Un livret de compétences à acquérir au cours du cycle, a été mis en place et est donné à chaque élève en fin d'année.

Ainsi, par exemple, le premier cycle se compose de 5 années (les cinq premières). Si le professeur constate que l'élève a de bonnes dispositions pour la musique et apprend vite, il pourra lui proposer de faire ce premier cycle en 4 ans.

Pour les examens de fin de cycle (5 ans de pratique, 8 ans et 11 ans), les professeurs de chaque pupitre travaillent en collaboration afin

## Deux manifestations ont lieu au cours de l'année pour nos élèves :

Le stage de l'école de musique pendant les vacances de Toussaint (pour les grands élèves : à partir de fin de Premier Cycle)

Le spectacle de fin d'année, début juillet pour tous les élèves jouant d'un instrument.

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement complémentaire ou inscription.

Nos prochains rendez-vous :

Samedi 27 janvier 2018 : Assemblée Générale 17h

Dimanche 28 janvier 2018 : loto à la salle Saint Louis 16h

# CHORALE LA DO MI SOL

Le but essentiel de notre association est l'animation bénévole et régulière à tout office religieux et activité profane située dans notre commune. Ladomisol participe également à des activités à l'extérieur de Montlebon.

Nous avons notre assemblée générale en début d'année scolaire. Nous organisons également en début d'année notre loto annuel qui nous permet de faire face à nos dépenses. Le premier dimanche de mai de chaque année nous participons au rassemblement des chorales du Haut-Doubs horloger où se rencontrent 500 choristes qui animent la célébration liturgique le matin et donnent une audition l'après-midi. Nous nous rencontrons aussi pour partager des moments de convivialité autour de la galette des rois, d'une fondue, ou d'un repas le soir du rassemblement des chorales etc...

Les répétitions ont lieu chaque vendredi de 20H30 à 22H00 pour la formation religieuse et deux mardis de chaque mois de 20H30 à 22H00 pour la formation profane.

## Nos activités en 2017:

Assemblées Générales le 20 janvier et le 20 octobre,

Présence dans notre nouvelle salle de répétitions en février,

Loto le 12 mars,

Participation à la foire du 1er mai à Montlebon,

Participation au Rassemblement des chorales liturgiques du Haut-Doubs horloger aux Fins le 07 mai,

Concert à l'hôpital de Morteau le 10 juin,

Sortie annuelle le 27 août à Clairon,

Participation à l'opération brioches en octobre au profit de l'ADAPEI de Morteau,

Repas de Sainte Cécile le 19 novembre à l'auberge de la Motte.

## Nos projets en 2018 :

Galette des rois en janvier,

Loto le 11 mars,

Concert Rétina à Montlebon au court du week-end du 24 mars. Des précisions seront apportées à ce sujet après la réunion qui a lieu à Maîche le 27 octobre 2017,

Participation au Rassemblement des chorales liturgiques du Haut-Doubs horloger à Orchamps-Vennes le 06 mai et à l'audition de certaines chorales l'après-midi,

Sortie annuelle le 26 août,

Assemblée Générale pendant la rentrée scolaire,

Participation à l'opération Brioches en octobre au profit de l'ADAPEI de Morteau,

Repas de Sainte Cécile en novembre,

Concert de Noël à Montlebon en projet pour le 09 décembre.

Pas besoin d'être virtuose ni de savoir le solfège pour nous rejoindre. Il suffit d'aimer chanter. Vous pouvez contacter :



*Chorale Ladomisol - 25500 Montlebon*

# APPAT

## VANNERIE DE MADAGASCAR

Outre l'animation du village, l'APPAT s'engage aussi à vendre tout au long de l'année des vanneries en provenance de Madagascar.

Nos paniers sont fabriqués grâce à l'association Kovapamina Fivatama qui se situe à Tamatave (association créée par Sœur Odile Rougnon-Glasson). Les femmes de pêcheurs réalisent à notre demande des paniers, bijoux, broderies et autres.

Cette année, nous avons décidé de travailler avec une autre association « Vannerie de la source » qui se situe à Antananarivo.

Ses associations sont membres de l'ANCESM (Association National de Commerce Equitable et Solidaire à Madagascar).

Voici les 8 principes fondamentaux du Commerce Equitable :

- Définir un prix d'achat juste en accord avec le producteur ou l'artisan.
- Verser une prime de développement permettant la mise en place de projets collectifs
- Augmenter la marge producteur en évitant les intermédiaires.
- Préfinancement de la commande.
- Etablir des relations sur le long terme.
- Assurer une transparence sur les activités.
- Valoriser les savoir-faire locaux en préservant l'environnement.
- Soutenir les producteurs et renforcer leurs organisations.

Nous effectuons des ventes dans plusieurs manifestations, vous avez pu nous voir aux vide grenier de Gilley et Les fins, à la foire du 1er Mai à Montlebon, pendant le Son et Lumière, à la fête des Fontenottes, au

marché de Noël du lycée des Fontenelles et au 1er marché de Noël de Montlebon.

Pour retrouver ces vanneries, vous pouvez nous contacter au 07.70.25.30.83 ou rendez-vous sur la page Facebook sous le nom de vannerie de Madagascar – Appat Montlebon dans la rubrique boutique.



# RETOUR EN IMAGES SUR LE SON & LUMIÈRES 2017



# 2018 RECENSEMENT DE LA POPULATION DE NOTRE COMMUNE

Le recensement permet de déterminer la population officielle de notre commune. Il a lieu tous les 5 ans. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : la dotation globale de fonctionnement de la commune dépend de sa population. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin.

Votre participation est essentielle ; c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

**Le recensement débutera le 18 janvier 2018 et se terminera le 17 février 2018.**

Il est organisé et contrôlé par l'INSEE.

La commune désigne un coordonnateur et recrute des agents recenseurs. Ces différents intervenants sont formés par l'INSEE.

Les agents recenseurs se rendront à votre domicile, ils vous proposeront 2 options :

## 1. LE RECENSEMENT PAR INTERNET

Ils vous remettront une notice et des codes d'accès, le recensement par internet est plus pratique, plus rapide (pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour la remise de documents).

Plus simple : le questionnaire s'adapte à vos réponses.

Plus écologique : économie de 30 tonnes de papiers en 2017. Le taux de recensement des habitants par internet est de 54%.

## 2. LE RECENSEMENT PAPIER

Vous pouvez répondre également sur les documents papier. L'agent recenseur vous

les remet, et convient d'un rendez-vous pour venir les récupérer quelques jours plus tard. Cet agent peut vous aider à remplir les documents.

Les résultats seront disponibles sur le site de l'Insee [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Une équipe de 5 personnes composée de Jean-Louis PONTARLIER, coordonnateur des données, Marie-Josèphe BERNARD, Félicienne BINETRUY, Michel BRUTILLOT et Patricia GARREAU, en qualité d'agent recenseur, est d'ores et déjà en place pour effectuer ce recensement.

**Nous vous remercions d'avance pour votre disponibilité auprès des agents recenseurs.**



# LES NOUVELLES DÉMARCHES EN LIGNE

## la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE  
**MES DÉMARCHES**  
*à portée de clic !*

## le permis de conduire à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



PASSEPORT  
CARTE D'IDENTITÉ  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE  
**MES DÉMARCHES**  
*à portée de clic !*

# LES BENNES À DÉCHETS VERTS

de Grand'Combe-Châteleu

Les 2 bennes installées pour la collecte des déchets verts aux Douffrans à Grand'Combe-Châteleu seront supprimées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

En effet, plusieurs dysfonctionnements ont été observés.

Tout d'abord, la qualité des déchets verts collectés sur cette plateforme est mauvaise.

On y trouve régulièrement des dépôts de gravats, de fruits, de sacs plastiques qui engendrent des casses du matériel lors du broyage de ces déchets mais aussi des soucis en vue de la valorisation en cocompostage (mélange de déchets verts avec du fumier) avec les agriculteurs partenaires.

De plus, l'incivilité de quelques usagers, qui ne déposent pas leurs déchets verts dans les bennes mais au sol, oblige les employés municipaux de Grand'Combe-Châteleu à intervenir pour nettoyer la plateforme et recharger les bennes.

Des professionnels viennent également déposer de gros volumes dans ces bennes alors qu'ils doivent se rendre à la déchetterie du Bas de la Chaux.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension et nous vous rappelons que ces déchets sont acceptés à la déchetterie du Bas de la Chaux. Vous pouvez également adopter une gestion autonome de vos déchets verts en pratiquant le mulching, le compostage, le broyage, le paillage. Retrouvez le manuel des ressources du jardin en téléchargement sur [www.preval.fr](http://www.preval.fr).



## Heures d'ouverture De la déchetterie :

Hiver : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au vendredi :

De 7h à 11h45 et de 13h45 à 17h30

Le samedi :

De 9h à 11h30 et de 14h à 17h

Été : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi :

De 7h à 11h45 et de 13h45 à 19h

Le samedi :

de 9h à 11h45 et de 14h à 18h

## LE SCOT DU PAYS HORLOGER

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification intercommunale qui sert de cadre de référence pour les politiques d'habitat, de déplacements, de développement commercial, d'environnement et d'organisation de l'espace.

Le SCoT doit répondre à des grands principes, inscrits au Code de l'Urbanisme, parmi lesquels l'utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux et la diversité des fonctions et la mixité sociale.

### Les objectifs du SCoT du Pays Horloger

Le 5 février 2015, les élus du SCoT du Pays Horloger ont prescrit l'élaboration de leur SCoT.

Les objectifs énoncés dans la délibération sont :

- Favoriser l'attractivité du territoire et permettre le développement raisonné en lien avec les territoires voisins, y compris les cantons suisses limitrophes
- Diffuser ce développement de manière cohérente et solidaire à l'intérieur du territoire dans un souci de complémentarités entre l'urbain et le rural et en valorisant les bourgs centres
- Préserver le caractère rural du territoire en garantissant l'équilibre entre espaces à urbaniser et espaces agricoles et naturels
- Maintenir la qualité du cadre de vie et l'environnement.



## LE SCOT EN QUELQUES CHIFFRES

- 697 km<sup>2</sup>
- 3 intercommunalités  
(Val de Morteau,  
Pays de Maïche,  
Plateau du Russey)
- 68 communes

- 44 530 habitants en 2013
- 12 000 emplois salariés en 2012
- Structure porteuse :  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
du Pays Horloger (PETR)

## Que retenir du diagnostic du SCoT ?

Le dynamisme économique à l'origine de l'attractivité a impacté le fonctionnement des communes en entraînant parfois des situations de tensions : tensions foncières, tensions sur le marché de l'habitat, surexploitation des voiries, etc.

Les prix immobiliers en hausse, la difficulté de trouver un logement abordable entraînent des déplacements quotidiens toujours plus longs faisant de la question des mobilités un enjeu majeur pour l'aménagement futur du territoire.

Conséquence de l'attractivité, les villages se sont étalés et le développement en plaine et sur les coteaux a modifié les paysages. Le SCoT permet d'ordonner le développement et la croissance, de densifier dans les secteurs les plus appropriés pour maîtriser ce phénomène d'étalement urbain.

Le SCoT doit en outre déterminer les bourgs prioritaires, les bourgs en devenir, en fonction de leur niveau de services, de commerces, d'emplois, etc ... Il doit orienter le développement futur en visant l'équilibre territorial global.

Le SCoT permet alors d'organiser le développement à l'échelle du bassin de vie, de prioriser la croissance et de déterminer les lieux d'implantation de la population future.

## Économie, emplois quels enjeux pour demain ?

L'économie locale du Pays Horloger est riche et dynamique. Historiquement tournée vers l'industrie, elle a évolué vers plus de services et de commerces en lien avec l'arrivée de nouvelles populations. Cette évolution a conduit également à l'émergence de « pôles ».

## L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE N'EST PAS UNIQUEMENT LIÉE AU FRONTALIER, L'ÉCONOMIE LOCALE EST À PRIVILÉGIER

En matière agricole, le territoire est relativement homogène : il accueille principalement des exploitations laitières en AOC Comté, avec la présence d'une quarantaine de fruitières.

En règle générale, une attention particulière doit être portée sur ce secteur, de manière à trouver un équilibre entre le développement de l'urbanisation et la pérennité et le développement de l'agriculture.

L'activité agricole représente en effet une valeur ajoutée non négligeable pour le territoire et un enjeu fort pour l'économie de demain.

## LE VOLET AGRICOLE EST UN ÉLÉMENT IMPORTANT DU TERRITOIRE

## Environnement, paysages quelles adaptations possibles ?

La variété paysagère et environnementale du Pays Horloger n'est plus à démontrer : plateaux, sommets, gorges, falaises, forêts, milieux aquatiques et humides...

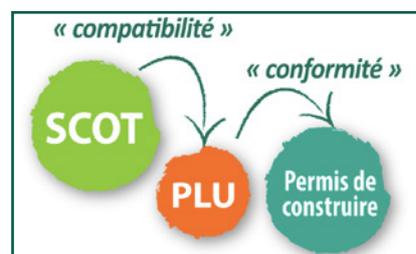
La décennie passée a fait évoluer la nature et les sites : les extensions pavillonnaires ont banalisé les paysages notamment dans les secteurs les plus attractifs.

La place à accorder à la biodiversité dans le SCoT est une question importante qui répond aux enjeux du changement climatique. La question des politiques énergétiques pourra également être au coeur du projet du territoire. Enfin, le SCoT ne devra pas omettre la nécessité d'une adaptation globale au changement.

## Le déroulé de la démarche du SCoT

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les cartes communales sont « inférieurs » au SCoT : ils devront donc lui être compatibles.

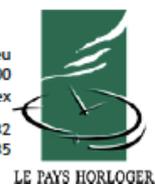
Concrètement, les permis de construire doivent être conformes aux PLU (ou aux cartes communales), qui eux-mêmes devront respecter le SCoT.



Hôtel Jouffroy  
1 rue du Grand Charmont, BP 509  
25026 Besançon Cedex  
Tel.: 03 81 21 33 00  
Fax: 03 81 21 32 99

**AudaB**  
Agence d'urbanisme  
Besançon centre franche-comté

Parc d'activités des Dolines - Le Béliu  
BP 13100  
25503 Morteau Cedex  
Tél.: 03 81 68 53 32  
Fax: 03 81 68 53 35



LE PAYS HORLOGER

# LE JEU DES FONTAINES

Retrouvez le nom des fontaines belmontoises...



A



B



C



D



E



F

Solutions page suivante !



G



H

- 1 - Fontaine aux Bossus, 2 - Fontaine de la Fromagerie, 3 - Fontaine du Chinard Haut,  
4 - Fontaine de Derrière-le-Mont, 5 - Fontaine à Absinthe,  
6 - Fontaine de sur le Fourg bas, 7 - Fontaine Bellevue, 8 - Fontaine du Chinard.



### **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Le lundi de 14h à 17h

Le mercredi de 9h à 12h

Le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Et le samedi en semaine paire de 9h30 à 12h

Solutions Bonus : A-1, B-7, C-3, D-8, E-4, F\_5, G-2, H-6



